

- POLITIQUE -

TRIBUNE LIBRE

Eolien : une énergie dans l'air du temps ! Mensonge et arnaques

Dans l'article publié en page 26 du Petit journal du 28 février, j'ai retrouvé l'intégralité des arguments mensongers développés par les promoteurs de l'éolien industriel, contre lesquels nous nous battons de puis 2007 pour éviter en Ariège la dévastation des paysages et du patrimoine bâti ainsi que la destruction de la faune protégée.

Le premier : « la production électrique éolienne présente de nombreux atouts : c'est tout d'abord une énergie renouvelable non polluante qui contribue à une meilleure qualité de l'air et à la lutte contre l'effet de serre ».

Totalement faux dans l'Union européenne : les trois pays qui ont été pilotes en Europe pour le développement de l'éolien c'est à dire le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne sont parmi les mauvais élèves pour la production de gaz à effet de serre aujourd'hui alors que si on en croyait les écolos ils devraient être les meilleurs ! Mais voilà ce qu'on ne dit pas c'est que le vent ne produit que pendant 2.200 heures par an en moyenne l'équivalent de la puissance éolienne installée. Pendant les 6.560 heures qui restent pour faire une année il faut absolument compléter par de la production d'électricité au charbon ou au fioul ou au gaz ! Donc la production éolienne ne permet pas de lutter contre le réchauffement climatique qui est le vrai danger pour l'humanité, au contraire !

« C'est aussi une énergie qui utilise les ressources nationales et concourt à l'auto-

nomie énergétique... ». Encore faux : le bilan économique de l'éolien est totalement négatif pour le commerce extérieur, les constructeurs de machines étant essentiellement Danois, Allemands et Espagnols.

« Disposant d'un gisement éolien conséquent, le deuxième en Europe après les îles britanniques, la France mise aujourd'hui beaucoup sur l'énorme potentiel que représente cette ressource ». Manipulation : John Hayes, ministre de l'industrie de la Grande Bretagne déclarait, le 31 octobre 2012, « les énergies renouvelables doivent prouver à la fois leur insertion environnementale et leur performance économique. Les éoliennes ne franchissent aucune de ces deux conditions », et lui sait bien de quoi il parle !

Les obstacles à surmonter (parce qu'en France, comme toujours, on est capable de résister aux inepties dans l'air du temps...) : « production au plus près de lieu de consommation, prédiction précise des vents ». Mensonge. L'électricité circule dans les lignes électriques à la vitesse de la lumière et va de l'endroit où elle est produite à l'endroit où on en a besoin. Une éolienne de 2500 à 3000 kW de puissance ne peut pas produire pour les consommateurs environnants, elle débite sur le réseau haute tension national. On fait croire aux « écolos intégristes » que c'est une énergie locale mais techniquement l'argument est bidon ! Quant à la prédiction précise des vents, il n'y a que

les gens des villes pour le croire ; dans nos campagnes on sait bien que le vent est fluctuant, en rafale et qu'il dépend de la rougeur du coucher de soleil de la veille...

Bruit : « la seconde génération d'éoliennes est beaucoup plus silencieuse »... Manipulation. Seuls les gens des villes sont habitués à un bruit de fond permanent auquel effectivement les éoliennes ajoutent leur propre bruit mais ne rompent pas le silence puisqu'il n'existe pas en ville. Mais dans nos campagnes, à la fin de la journée de travail quand les bruits agricoles s'arrêtent on goûte le silence et les nuits sont reposantes et régénératrices pour les urbains en vacances justement. Avec des éoliennes c'en sera fini ! Les infrasons qui font vibrer nos cellules et créent le syndrome éolien vous amèneront les migraines et les insomnies constatées lorsque les éoliennes sont comme en France trop près des habitations (500 m).

« Les études permettent de déterminer des zones constamment balayées par des vents forts et réguliers ». Faux. Il n'y a en Ariège aucune zone de vents forts et réguliers, tous les Ariégeois le savent !

Ce que ne dit pas l'article c'est que les nuisances pour les paysages (voies d'accès avec des courbes de 20 m de large pour faire arriver les éléments de 50 m de long c'est à dire plus que l'aile de l'Airbus A380 qui n'en mesure que 48 m), pour les animaux (la pale de 50 m de long pèse 7 tonnes et sa vitesse à l'extrémité est de 263 km/h ;

bonjour les oiseaux et les chauve souris) et enfin pour les hommes (santé à cause du bruit lancinant et valeur des biens puisque l'immobilier perd 100% à 500m, 30% à 1 km, 11 % à 2km et encore 3% à 4 km selon une étude publiée portant sur 12 ans et 1 million de logements).

Enfin quand on dit que l'éolien est arrivé à maturité industrielle il faut ajouter qu'il ne vit que sous perfusion financière imposée par l'État qui oblige EDF à racheter chaque kWh à 8,2 centime d'€ et à re facturer la surcharge aux consommateurs d'électricité sous forme de CSPE. Nulle part l'éolien n'est viable sans aides exorbitantes que Bruxelles commence à dénoncer !

En résumé l'éolien est un pactole financier pour des investisseurs le plus souvent étrangers qui ont compris qu'en France les conditions de rachat de l'électricité imposées sont le meilleur placement du moment grâce à la crédulité des gens à qui on fait croire que c'est pour sauver la planète !

Et pour finir, par les temps qui courent, n'oubliez pas que des trois maires qui avaient soutenu la ZDE de Toutrol, Coutens, Viviès, les deux qui se représentaient ont été battus ! Le peuple est plus sage que ne le croient les vendeurs de vent.

Claude Cambus

Maire adjoint de Manses

Délégué pour l'Ariège de la fédération Patrimoine Environnement

Secrétaire de l'association Préservation du Tourisme et des Sites du Pays des Pyrénées Cathares